

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE SPECIALISE DANS LA SECURISATION DU CENTRE DE CONFERENCES INTERNATIONALES, DU 9 JUN AU 17 JUIN 2019

I. Contexte

Dans le cadre de la 8^{ème} édition de l'**International Tourisme fair Madagascar (ITM)** qui se tiendra du **jeudi 13 juin 2019** au **dimanche 16 juin 2019** au Centre de Conférences Internationales (CCI) à Ivato, avec 15.000 visiteurs attendus, l'ONTM entend faire appel à une entreprise qui possède toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour sécuriser le site durant les installations du 9 juin au 12 juin; pendant le salon, du 13 juin au 16 juin ; jusqu'à la fin des désinstallations le 17 juin et ce H24.

II. Tâches

- Prendre connaissance du site d'exposition et du programme du salon ainsi que de la qualité des personnalités intervenantes et des participants au salon ;
- Sécuriser l'ensemble du site à partir de la date de prise de service jusqu'aux désinstallations ;
- Fournir des agents de sécurité et encadreurs avec tenue au CCI Ivato pour la période du 9 juin au 17 juin 2019 ;
- Assurer la gestion et l'encadrement des agents durant le salon ITM ;
- En cas d'intervention, respecter scrupuleusement les procédures usuelles en matière de sécurité ;
- Respecter scrupuleusement toutes les organisations mises en place par l'ONTM ;
- Faire les passations avec les exposants avant l'ouverture et à chaque clôture du salon en fin de journée ;
- Tenir un cahier de compte rendu journalier incluant tous les incidents et les mesures prises ;
- Informer en temps réelle le responsable de l'ONTM, de tous les incidents sur le site ;
- Les Responsables sont obligés de faire un compte rendu journalier auprès de l'ONTM :
 - a. VERBAL, au cas où il n'y a rien à signaler ;
 - b. PAR ECRIT, au cas où il y a des incidents.

NB : Le prestataire sera responsable du site et de tout ce qui s'y trouve, y compris les produits et matériels appartenant aux exposants, mentionnés dans le document de passation, dès la signature de ce dernier jusqu'au lendemain matin avant chaque ouverture du salon.

- Mettre des agents pour assurer la sécurité du site selon la répartition estimative suivante (cette répartition peut être modifiée selon les besoins sur terrain):

a- La journée – pendant les heures d'ouverture du salon, passations incluses :

Jour	09-juin	10-juin	11-juin	12-juin	13-juin	14-juin	15-juin	16-juin	17-juin
Installation de stand									
Installation / Désinstallation de stand	6	6	6	12					12
Village									
Village Madagascar					4	4	4	4	
Village Tourisme					2	2	2	2	
Village tourisme & Connexe					1	1	1	1	
Village OUTDOOR + Allée des artistes					8	8	8	8	
Centre du savoir/ PMO / GASTRONOMIE					2	2	2	2	
Allée des artisans					2	2	2	2	
Allée des sponsors					1	1	1	1	
Entrée Restaurant VIP					2	2	2	2	
Espace Inauguration					6				
Hall Pays invité d'honneur					2	2	2	2	
Salle de Conférence					2	2	2	2	
Parking									
Parking Visiteur					10	10	10	10	
Parking organisateur					2	2	2	2	
Parking Intérieur					4	4	4	4	
bureau ONTM					1	1	1	1	
Salon VIP					1	1	1	1	
Salle de Presse					1	1	1	1	
Accès Principal									
Vente de billet					2	2	2	2	
Fouille et contrôle					2	2	2	2	
Verrouillage entrée					4	2	2	2	
Vérification Sortie					4	2	2	2	
Allée principal (Agents mobile)					4	4	4	6	
Total	6	6	6	12	67	57	57	59	12

b- Pendant la nuit :

Nuit	09-juin	10-juin	11-juin	12-juin	13-juin	14-juin	15-juin	16-juin
Surveillance de nuit	8	8	8	12	15	15	15	15

- Fournir les matériels nécessaires à la sécurisation du site
- Services :
 - Au moins 4 agents pour orienter et fouiller les visiteurs ;
 - Fouille de 8 secondes maximum, pour la fluidité de la circulation, sauf cas exceptionnels;
 - Agents à l'entrée de chaque village ;
 - Control room qui assure le relais des informations en fonction des événements enregistrés.

Résultat attendu

- Déroulement sans incident grave durant le salon ;
- Visiteurs rassurés lors de leur passage ;
- Sérénité de tous les participants ;
- Maîtrise et résolution rapide des situations à problème.

III. Durée de la mission

La mission commencera le dimanche 9 juin 2019 et se terminera le 17 juin 2019

IV. Compétences requises

La mission sera confiée à une entreprise spécialisée dans la sécurisation d'un site. Elle remplira les critères suivants :

- Expériences confirmées dans le domaine de la sécurité,
- Disposant d'expériences confirmées sur la sécurité pour événementiels
- Disposant des ressources humaines suffisantes pour assurer la mission,
- Possession de tous les matériels nécessaires à la sécurisation du site.

V. Produits livrables

Livrable 1 : Planning de rotation et liste de tous les matériels à utiliser
A remettre une semaine avant l'ouverture du salon.

Livrable 2 : Rapport sur le déroulement de la prestation avec toutes les remarques et suggestions d'amélioration pour la prochaine édition.
A remettre au plus tard le 21 juin 2019.

VI. Dossiers demandés :

- Une offre technique sous une enveloppe fermée, avec la mention «**offre technique, sécurité ITM 2019** », incluant les informations suivantes :
 - Liste avec références (nom et contact tél) des expériences similaires à cette prestation,
 - Proposition d'organisation journalière (jour et nuit) pour la sécurisation du site (à détailler) ;
 - Liste détaillée des matériels à utiliser pendant les prestations,
 - Liste détaillée des autres mobiliers ou matériels à utiliser,

- Liste et CV des responsables et des encadreurs
 - Proposition d'amélioration de la prestation.
 - Documents justifiant l'existence légale du prestataire (carte statistique, carte NIF)
- Une offre financière sous une autre enveloppe fermée, avec la mention « **Offre financière, sécurité ITM 2019** », avec les détails de chaque poste de dépense ;

Le tout, sous une grande enveloppe fermée, devra parvenir à l'ONTM, au plus tard **le vendredi 1^{er} mars 2019 à 16h00** à l'adresse suivante, avec la mention « **Prestation sécurité ITM 2019** » :

**Coordonnateur ITM
Office National du Tourisme de Madagascar
Lot IBG 29 C Antsahavola
ANTANANARIVO**